

Constitution d'un répertoire de fournisseurs/Prestataires pour les consultations restreintes du CCM Burkina au titre de l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt N°2024-01/CCM/SE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, le Country Coordinating Mechanism of global fund to fight against aids, tuberculosis and malaria (CCM-Burkina) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que le CCM-Burkina pourra contacter dans le cadre de ses consultations restreintes pour l'acquisition de biens et services et la réalisation de prestations de service.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Consommables informatiques ;
3. Matériel et mobilier de bureau ;
4. Produits d'entretien et de nettoyage ;
5. Matériel informatique et péri-informatique ;
6. Supports de communication ;
7. Matériel de communication ;
8. Fournitures diverses.

Prestations de services

1. Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique ;
2. Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues ;
3. Fourniture de pause-café et déjeuner ;
4. Location de salles de conférence et de réunion ;
5. Développement et maintenance de sites Web ;
6. Impression et production de supports physiques ;
7. Productions audiovisuelles ;
8. Communication ;
9. Animation événementielle ;
10. Formation et consulting.

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française , en trois exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermés au Secrétariat Exécutif du CCM-Burkina, situé à Paspanga dans la cour de la trypano au 3^{ème} étage de l'immeuble situé entre la Direction de Santé et de la Famille (DSF) et l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) avec la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires du CCM-Burkina au titre de l'année 2024** ».

Les plis sont recevables au plus tard le 22 juillet 2024 à 10 heures 00 minutes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le CCM Burkina à l'adresse e-mail ccmburkina.faso@gmail.com ou appeler au numéro +226 70 26 46 54.

Le CCM-Burkina se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Fait à Ouagadougou le 9 juillet 2024

Le Coordonnateur du CCM Burkina



Rasmané NASSA

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale

